

Bienne, le 5 décembre 2025

## La région Bienne-Seeland dispose d'une Stratégie énergétique et climatique

**Avec la Stratégie publiée aujourd'hui, seeland.biel/bienne pose les bases pour contribuer à l'Objectif de zéro net 2050 de la Confédération et du Canton en tant que Région-Énergie. Première étape vers sa mise en œuvre, la nouvelle plateforme en ligne « Région-Énergie Bienne-Seeland » a été lancée en août 2025. Elle comprend le cockpit énergie et climat, une collection d'exemples de bonnes pratiques des communes, ainsi que la boîte à outils avec des offres de conseils proposés par le Service de conseils en énergie du Seeland.**

« Avec la Stratégie, le cockpit énergie et climat et un premier ensemble de mesures, nous soutenons les communes du Seeland à progresser dans le secteur de l'énergie et du climat » déclare Pierre-André Pittet, membre du Comité de seeland.biel/bienne. seeland.biel/bienne a soumis deux mesures supplémentaires issues de la première série de mesures visant à mettre en œuvre la Stratégie auprès de la Confédération dans le cadre du Programme d'encouragement Région-Énergie pour la période 2026-2027.

### **L'Assemblée des membres a adopté la Stratégie énergétique et climatique le 4 décembre**

Avec l'inclusion des 61 communes membres de seeland.biel/bienne et des parties prenantes régionales, la Stratégie énergétique et climatique a été élaborée au cours d'un processus participatif et conclue par un processus de consultation. « Avec la Stratégie énergétique et climatique, nous avons réussi à définir une vision de politique énergétique et climatique pour la région et, sur cette base, à définir les orientations stratégiques, les champs d'action et les mesures clés » déclare Florian Schuppli, responsable du projet au secrétariat seeland.biel/bienne. La Stratégie se concentre sur les secteurs de l'électricité, de la chaleur et de la mobilité. Elle contient une première série de sept mesures au total, qui doit être mise en œuvre pour la période 2025 – 2028. L'Assemblée des membres a adopté la Stratégie énergétique et climatique le 4 décembre 2025. Cinq communes se sont abstenues.

### **Deux nouveaux projets ont été approuvés par la Confédération pour leur mise en œuvre**

La région Bienne-Seeland est une Région-Énergie depuis 2024. Tous les deux ans, il est possible de s'enregistrer auprès de la Confédération dans le cadre du Programme d'encouragement Région-Énergie et de bénéficier d'un soutien financier. seeland.biel/bienne a obtenu l'adjudication pour deux projets soumis pour la période d'encouragement 2026-2027. Les deux projets contribuent à la mise en œuvre de deux autres mesures issues de la Stratégie énergétique et climatique. Le premier projet concerne le degré de collaboration active avec des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE). À cette fin, plusieurs tables rondes avec des EAE auront lieu en 2026 et 2027. Le second projet comprend une analyse de faisabilité de la Plateforme solaire Seeland pour le stockage d'énergie solaire en hiver. La Confédération a accepté de soutenir les deux projets. La mise en œuvre débutera en 2026.

**La Région-Énergie soutient des communes dans la mise en place de mesures climatiques**

En étroite coordination avec le Canton (Office de l'environnement et de l'énergie), seeland.biel/bienne et le Service public de conseils en énergie Seeland travaillent à la mise en place d'une offre régionale de soutien pour l'initiation de stratégies et mesures climatiques communales. « Nous nous basons sur le Programme climatique bernois et souhaitons proposer aux communes une offre adaptée à leurs besoins » déclare Beat Bachmann, responsable du Service public de conseils en énergie Seeland. La nouvelle offre sera présentée aux communes lors d'un premier atelier de travail le 28 avril 2026.

**Stratégie énergétique et climatique Bienne-Seeland**

- » [www.seeland-biel-bienne.ch](http://www.seeland-biel-bienne.ch)

**Plateforme en ligne de la Région-Énergie Bienne-Seeland**

- » [www.energieregion-seeland.ch](http://www.energieregion-seeland.ch)

**Pour plus de renseignements**

- » Pierre-André Pittet, membre du Comité seeland.biel/bienne, président de la Conférence « Approvisionnement et élimination »; maire de Schüpfen  
tél. 079 298 71 72 ; [pap@gmx.ch](mailto:pap@gmx.ch)
- » Florian Schuppli, directeur adjoint de seeland.biel/bienne et membre de la direction de projet  
tél. 031 388 60 71 ; [f.schuppli@seeland-biel-bienne.ch](mailto:f.schuppli@seeland-biel-bienne.ch)
- » Beat Bachmann, responsable du Service public de conseils en énergie Seeland  
tél. 032 322 23 53 ; [info@energieberatung-seeland.ch](mailto:info@energieberatung-seeland.ch)

**seeland.biel/bienne** est l'organisation régionale des 61 communes de Seeland. Elle met en réseau les communes entre elles et favorise la coopération dans la région. La Conférence «Approvisionnement et élimination» est responsable des thèmes et projets dans le domaine de l'énergie et du climat.

Depuis octobre 2023, seeland.biel/bienne est **une Région-Énergie** selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Avec le programme Région-Énergie, l'OFEN encourage des activités intercommunales en accord avec la Stratégie énergétique 2050. Il accompagne les parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des projets et fournit des subventions. L'élaboration de la Stratégie, du cockpit des communes, la collecte d'exemples de bonnes pratiques et le développement des services de conseils dans la boîte à outils ont été soutenus financièrement conjointement par l'OFEN (Programme d'encouragement Région-Énergie), le Canton (Office de l'environnement et de l'énergie), ainsi que les communes du Seeland bernois (budget seeland.biel/bienne). La Stratégie a été élaborée avec le soutien technique d'EBP Suisse et accompagnée d'un comité de projet.

Informations complémentaires :

- [www.energieregion-seeland.ch](http://www.energieregion-seeland.ch)
- [www.seeland-biel-bienne.ch](http://www.seeland-biel-bienne.ch)

# Les éléments essentiels de la Stratégie

## Vision et orientations stratégiques

Avec sa Stratégie énergétique et climatique, la Région-Énergie Bienne-Seeland poursuit la vision suivante:

*« La Région-Énergie et ses communes sont convaincantes en agissant pour la transition énergétique et la neutralité climatique. Elles utilisent leurs connaissances, leurs outils et leur expertise professionnelle de manière ciblée. »*

Dans cette vision, la Région-Énergie Bienne-Seeland s'engage à atteindre l'objectif de neutralité carbone de 2050 fixé par la Confédération et le Canton de Berne. Les communes poursuivent cette vision et mettent en œuvre des activités dans les orientations stratégiques suivantes avec le soutien de la Région-Énergie et, si nécessaire, en collaboration avec les parties prenantes concernées :

1. Développer la production d'électricité issue de sources renouvelables dans la région.
2. Augmenter l'approvisionnement renouvelable en chaleur et en froid.
3. Améliorer l'efficacité énergétique dans les domaines de la chaleur, du froid et de l'électricité.
4. Exploiter le potentiel d'économies d'énergie par les communes, la population et les entreprises.
5. Réseautage régional des acteurs des secteurs de la chaleur et de l'électricité.
6. Encourager la transition du trafic individuel motorisé en faveur des transports publics et du trafic cycliste.
7. Soutenir la transition des énergies fossiles aux énergies non fossiles pour le trafic motorisé.
8. Renforcement de l'économie circulaire dans la région.

## Champs d'action de la Région-Énergie

La Région-Énergie soutient les communes avec des connaissances et des outils, et agit en tant que conseillère, soutien et créatrice de réseautage. Elle se concentre concrètement sur quatre champs d'action:

- Conseiller les communes et les soutenir sur le plan technique.
- Mettre en avant les activités de la région et des communes.
- Mettre en réseau les acteurs et promouvoir leur collaboration.
- Si besoin, lancer des projets et les confier à des organismes responsables intéressés.

## Première série de mesures pour la mise en œuvre

Pour mettre en œuvre la stratégie énergétique et climatique, la Région-Énergie Bienne-Seeland a défini une première série de mesures, qui seront mises en œuvre pour 2025-2028. Elle comprend les mesures suivantes, dont certaines ont déjà été mises en œuvre en parallèle avec l'élaboration de la Stratégie :

- Mesure 1 : mise en place et exploitation d'un cockpit énergie et climat (en élaboration depuis 2024)
- Mesure 2 : publication d'exemples de bonnes pratiques (en élaboration depuis 2024)
- Mesure 3 : développer la boîte à outils « Conseils en chaleur communale » (en élaboration depuis 2024)
- Mesure 4 : soutenir les communes dans le lancement de mesures en matière de politique climatique
- Mesure 5 : collaboration active avec des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE)
- Mesure 6 : développement de l'offre de conseils et de soutien proposés par la Région-Énergie
- Mesure 7 : Vérifier la création de services spécialisés dans l'énergie et le climat

## Analyse complète des conditions-cadre et de la situation actuelle

La troisième partie de la Stratégie comprend une analyse complète des conditions-cadre de la Confédération et du Canton, ainsi qu'une analyse de la situation démographique actuelle, de la structure des entreprises de la région et d'un bilan énergétique et climatique. De plus, les activités existantes des communes et d'autres parties prenantes de la région ont été rassemblées. Sur ces bases, une analyse SWOT a été réalisée sur laquelle repose la Stratégie.

La Stratégie et le rapport de consultation sont disponibles [ici](#).